Compte-rendu des différentes réunions de chorégraphes qui se sont tenues fin 2005.

Les 25 et 26 octobre 2005 Micadanses conviait les artistes chorégraphiques à 3 demi-journées d'information et d'échanges sur 3 thèmes : La diffusion des spectacles , le statut d'auteur chorégraphe, le statut social du danseur.

Suite à ces journées, des chorégraphes qui souhaitaient prolonger cet échange se sont retrouvés le 18 novembre à Micadanses.

Compte rendu des questions évoquées lors de la première réunion, le 18 novembre 2005 à 17h 30 à Micadanses :

Nous étions 15 : Serge Ricci, Lydia Martinez, Jocelyne Danchick, Hélène Marquié, Frédéric Lescure, Santiago Sempere, Nadia Vadori, Onenn Danveau, Mélanie Brockmann, Serge Papernick-Soyez, Sidonie Rochon, Nicolas Maloufi, Miguel-Angel Ganiko, Erika Zueneli et Cathy Pollini (présente seulement au tout début).

Nous nous sommes tout d'abord séparés en trois groupes pour faire part, chacun, à différents niveaux de nos expériences respectives, des difficultés que nous rencontrions, des souhaits que nous avions à court , moyen et long terme. À 19h 30, nous nous sommes tous réunis dans le Studio MayB, pour une mise en commun des observations et propositions, (voir plus bas).

Nous avons convenu que, pour répondre à une invitation des journées Danse-Dense le 7 décembre au matin, seraient présents pour nous représenter : Serge Papernick-Soyez, Nadia Vadori et Hélène Marquié(à confirmer). Le 24 Novembre à la <u>SACD</u> une réunion est organisée à l'initiative de Karine Saporta, seront présents pour nous représenter : Santiago Sempere, Serge Ricci (à confirmer), Christian Bourrigault et Nadia Vadori. (Ces réunions sont évidemment ouvertes à tous).

La prochaine réunion à Micadanses a été décidée le vendredi 9 décembre à 18h (prévoir 4h). Vous pouvez y convier d'autres chorégraphes autour de vous, nous avons fait le choix de ne pas diffuser pour l'instant cette info à très grande échelle. À l'ordre du jour : développement et organisation des points évoqués le 18, c'est à dire.

Quels seraient vos souhaits à court terme ?

- méliorer le fonctionnement des commissions. (vote secret ?) Plus d'artistes au sein des commissions et plus de visibilité des compagnies.
- reconsidérer le fonctionnement de l'AFAA.
- subventionner la production de DVD et leur diffusion`
- bes commissions d'attribution des studios à majorité composées de danseurs et de chorégraphes
- qu'il y ait, parmi les consultants des subventions, des responsables culturels des collectivités (+petites structures) ex : personnel associatif des structures culturelles afin de se rapprocher du public.
- Que les lieux aient un projet artistique
- la reconnaissance de nos savoirs dans l'hétérogénéité des différents champs, y compris hors du milieu artistique (recherche, université, institutions) Qu'on ne parle plus à notre place.

Quels seraient vos souhaits à moyen terme?

- des jeunes programmateurs
- des lieux gérés par des danseurs
- pas de cumul de pouvoirs à des postes décisionnaires
- sortir d'un système qui fonctionne sur un mode clanique, le cloisonnement et l'étiquetage.
- des programmateurs formés.
- mutualisation des structures : un CCN pour plusieurs chorégraphes
- regroupements d'intérêt économique passibles de subventionnements
- bureau (pool) d'aide administrative (production, technique, administration) aux compagnies en

émergence.

- plus de gens de danse aux postes de pouvoir (ex : DRAC)
- possibilité pour les artistes, individuellement, de faire des demandes de subvention.
- Que l'argent aille directement aux compagnies, sans intermédiaire
- on évoque la question d'homologuer un âge de départ à la retraite pour les artistes chorégraphiques qui le souhaitent (comme pour les danseurs de l'opéra)
- une diffusion des pièces au grand public et aux écoles (DVD en vente élargie)

Quels seraient vos souhaits à long terme :

- Plus de visibilité de la danse dans sa diversité
- un public élargi et sensibilisé
- créer de nouveaux lieux de diffusion

Nous avons par ailleurs souligné l'importance de développer nos réseaux d'information et d'entraide et de nous tenir au courant des nos actions et créations respectives. La réunion s'est terminée à 21H45.

Compte rendu de la réunion du 24 novembre 2005 à la SACD. Etaients présents : Santiago Sempere, Serge Ricci, Serge Papernick Soyez et Nadia Vadori. Suite à une proposition de Karine Saporta, il y a une réunion de travail ce lundi de 15h à 18h au bar du café des auteurs à la sacd pour discuter de l'éventualité d'un festival d'auteurs. Attention : il faut veiller à ce que ce projet ne prive pas de subventions des manifestations déjà existantes et que nous soutenons ; il semble urgent de se constituer en organisation professionnelle le plus rapidement possible et à ce titre nous pouvons être subventionnés par la sacd (au fonctionnement). C'est urgent car les auditions des organisations ont lieu très prochainement. Il existe ce type d'organisation dans tous les autres secteurs. Jean-François Prévand qui est au conseil d'aministration de la SACD secteur théatre , directeur du syndicat des metteurs en scène et directeur de festival. se propose de nous conseiller.Il est important que nous restions indépendants.

Compte rendu des questions évoquées lors de notre deuxième réunion, le 9 décembre 2005 à Micadanses entre 18h et 22h30

Nous étions 20 Etaient présents : Serge Ricci, AlexisManuel, Christian Bourrigault, Lidia Martinez, Hélène Marquié, Fred Lescure, Santiago Sempere, Serge Papernick-Soyez, Nadia Vadori, Sidonie Rochon, Miguel-Angel Ganiko, Viviana Moïn, Pascal Renault, Christophe Hay, Estelle Corbière, Isabelle Catalan, Dominique Rebaud, Lorraine Gomes, Isabelle Esposito et Jean Gaudin (arrivé à 20h30).

Nous avons tout d'abord fait un compte rendu des dernières réunions à la SACD ainsi qu'à Paris Danse Dense et évoqué l'urgence de se constituer en groupement professionnel afin de pouvoir demander à ce titre une aide au fonctionnement à la SACD. Nous ne savons pas encore sous quelle forme (association,. Syndicat, société etc...). Nous avons proposé de suivre l'exemple de la RAC belge (Réunion des Auteurs Chorégraphes) et éventuellement de prendre le même nom. Santiago Sempere va appeler la RAC pour leur demander leur accord pour utiliser le même nom. Alexis Manuel va se renseigner pour savoir si nous pouvons nous réunir à la SACD à l'avenir et sur les modalités du dossier que nous devrons y déposer. Sidonie Rochon, va se renseigner auprès de Mains d'Oeuvres où nous pourrions peut-être également nous réunir. Nadia Vadori a laissé un message à Jean-François Prévand, auteur, metteur en scène, directeur du syndicat des metteurs en scène et membre du conseil d'administration de la SACD, qui lui a proposé son conseil sur la formation du regroupement et la forme juridique que nous choisirons de lui donner.

Dominique Rebaud qui représente les chorégraphes au sein du Syndéac, a dressé un tableau de la situation actuelle. Elle va nous faire parvenir les dernier textes par mail.

Puis, de nombreux thèmes ont étés ont été abordés et nous avons initié un tout début d'analyse commune. Nous avons évoqué :

- la nécessité de mutualisation y compris et même de mutualiser la diffusion
- le souhait d'élaborer une parole commune et de produire des textes sur ce que la danse peut apporter au sein d'un territoire (laboratoire du lien, outil de corps sensible), la place du chorégraphe dans la danse, la difficulté pour l'institution à accepter plusieurs formes dans un même temps, la notion de métier, l'importance de travailler sur la visibilité de la danse en général.

La prochaine réunion a été décidée un matin des 4, 5 ou 6 janvier de 9h à 13h selon la salle que nous obtiendrons.

Nous avons décidé de travailler en groupes sur plusieurs axes de réflexion :

- Question de l'ambivalence entre l'artiste qui produit une oeuvre et l'artiste, outil du service public.
- Question de la nature du collectif que nous constituons et de la situation actuelle
- Axe technique et administratif sur la formation du regroupement et la forme juridique que nous choisirons de lui donner.
- un axe de réflexion sur lequel nos échanges ont rebondi plusieurs fois, Le filtre On nous place devant un filtre: programateurs, commission diverses, institutions, qui entend désigner les oeuvres qui seront montrée au public et élire les auteurs à qui on donnera les moyens de créer, des études on montré que seuls 2% de la population du pays sont allés voir un spectacle vivant, nous sommes donc fondés à remettre en question la validité du filtre qui exclus 98% des gens, et beaucoup de chorégraphe de l'autre coté, nous pouvons rechercher les moyens de contourner ce filtre et de montrer notre travail.

Compte de la réunion du samedi 17 décembre à 16h30 au Bar des Théâtres Rencontre avec Jean-François Prévand.

Étaient présents: Lorraine Gomes, Frédéric Lescure, Alexis Manuel, Estelle Corbière, Cathy Pollini et Nadia Vadori. Jf Prévand nous a expliqué les avantages d'être un syndicat et le peu d'intérêt d'être une association 1901, parce qu'une association ne concerne que ses membres et ne peut négocier aucune convention collective. Si nous voulons pouvoir mener des actions pour la profession il faut un syndicat. Ce syndicat peut s'intituler "association professionnelle" et rester indépendant c'est à dire n'être affilié à aucune confédération, ce qui est le cas des metteurs en scène (association professionnelle des metteurs en scène, syndicat crée en 1945 par Jouvet et Dulin). Nous avons tout juste 60 ans de retard... Nous pouvons être aidés au fonctionnement par la SACD si nous occupons un terrain qu'elle n'occupe pas, ce qui serait le cas et si nous ne sommes affiliés à aucune confédération. Un petit groupe va travailler sur la rédaction des statuts à partir de ceux du syndicat des metteurs en scène. Fred Lescure va chercher le dossier de céation d'un syndicat au bureau des syndicats professionnels de la Ville de Paris, 2 rue de Lobau.

Compte de la réunion du mercredi 21 décembre 2005 à 15h au Bar des auteurs de la SACD. Nous nous sommes réunis pour rédiger une première mouture des statuts d'un syndicat : L'Association Professionnelle des Chorégraphes (titre proposé), en nous basant sur les statuts du syndicat des metteurs en scène créé en 1945 par Louis Jouvet et Charles Dulin, qui ont été réactualisés en 2002 en partant du principe que si ces statuts fonctionnent pour les metteurs en scène il doivent être efficace et pratiques, rappellons qu'ils ont eu 60 ans pour les tester et les améliorer. Etaient présents : Nadia Vadori, Lorraine Gomes, Estelle Corbière, Frédéric Lescure, Hélène Marquié, Nicolas Maloufi et Karine Saporta.

Lors de la réunion du 6 janvier 2006 de 10h15 à 14h15 à la maison des Auteurs de la SACD., nous ferons une assemblée générale constitutive, qui votera l'approbation des statuts, élira un conseil d'administration, qui élira un bureau en son sein.